

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

Le Fonds a pour but de surperformer, sur un horizon de placement recommandé supérieur ou égal à deux ans, son indicateur de référence, avec pour objectif de maintenir la volatilité du portefeuille inférieure à 5% par an.

Indicateur de référence

L'indice de référence est l'indice composite suivant : 20% de l'indice EuroStoxx (Dividendes Nets Réinvestis) + 53% de l'indice Bofa Merrill Lynch Euro Government Index + 27% de l'indice Markit Iboxx Euro Liquid Corporate.

Cet indice composite ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur d'appréhender la performance et le risque qu'il peut attendre de son investissement dans le Fonds.

Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice.

Stratégie de gestion

L'univers d'investissement du Fonds est défini par l'ensemble des actions de la zone euro, des obligations (souverain, entreprises, high yield - à caractère spéculatif - convertibles) libellées en euro et des instruments monétaires libellées en euro.

Sur la base d'une allocation dynamique, la gestion investit sur des titres vifs, des OPC et/ou des contrats financiers, correspondant à son univers d'investissement, sans toutefois chercher à répliquer la pondération de l'indice composite.

L'allocation entre les différentes catégories d'actifs s'effectue en respectant les contraintes d'exposition suivantes :

- Actions : de 0 à 30% de l'actif net ;
- Obligations : de 0 à 100% de l'actif net ;
- Instruments monétaires : de 0 à 100% de l'actif net.

Le niveau d'exposition aux actions, obligations High Yield, obligations convertibles et à tout autre actif pouvant constituer une source de performance élevée, reste inchangé (limité en cumul à 30% de l'actif).

Le Fonds ne sera pas directement exposé au risque de change.

Il pourra être exposé indirectement dans la limite de 10% à travers les OPC sélectionnés.

Sur la base de son univers d'investissement, la gestion procède, trimestriellement ou en tant que de besoin en fonction des conditions du marché, à une allocation stratégique, basée sur un modèle quantitatif développé au sein du Groupe OFI, entre les différentes classes d'actifs afin de gérer leurs contributions au risque global. Ce modèle ne se base en aucun cas sur des hypothèses d'estimations de performances futures, ni d'analyse de tendance, mais uniquement sur des niveaux de volatilité et de corrélations entre les actifs. Le respect de l'objectif de maintien de la volatilité à un niveau inférieur à 5% pourra impliquer une réduction de l'effet de levier du Fonds et ainsi une moindre performance en lien avec la réduction du niveau de risque de l'OPC. En fonction des conditions de marché et de ses vues, le gérant a par la suite toute latitude pour procéder de manière discrétionnaire à une allocation tactique qui viendra modifier l'allocation stratégique par la mise en place de couvertures ou expositions spécifiques via des contrats financiers.

La stratégie d'investissement en actions consiste en une sélection de titres de sociétés cotées au sein d'un univers d'investissement large composé de titres de la zone euro et accessoirement dans des valeurs en dehors de la zone euro mais émises en euros.

Dans ce cadre, le portefeuille est géré de manière active, sur la base d'investissements dynamiques sur ces valeurs. Ainsi, la répartition géographique et sectorielle du portefeuille est une résultante de l'ensemble des choix individuels de sociétés cibles de l'univers d'investissement et peut différer sensiblement de l'indicateur de référence.

En fonction des conditions de marché, le gérant décidera d'une allocation des poids sur chaque segment obligataire. La sélection des titres est faite sur la base de plusieurs niveaux d'analyses que sont : Analyse macroéconomique – Analyse financière – Sélection des émetteurs. Le Fonds peut investir tant sur des obligations de catégorie « Investment Grade » que sur des titres de catégorie « haut rendement » (« High Yield » i.e. « catégorie spéculative » ou « Speculative Grade »), libellés en euro. Il peut également intervenir sur des obligations non notées. Le portefeuille peut également investir en obligations convertibles libellées en euros.

Pour la partie sélection action et sélection obligataire, le gérant complète concomitamment son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur.

Les notes ESG des sociétés sont utilisées pour établir un score ISR correspondant au classement de la note ESG de l'émetteur par rapport aux autres acteurs de son super secteur ICB (niveau 2). Le score ISR est établi sur une échelle de 0 à 5 – le niveau de 5 correspondant à la note meilleure ESG du secteur.

En fonction de ce score, une catégorie ISR est attribuée à chaque société : Leaders – Impliqués – Suiveurs – Incertains – Sous Surveillance.

Les OPC ISR susceptibles d'être sélectionnés par le présent Fonds, font également l'objet d'une notation par transparence, via le calcul du Score ISR moyen pondéré du portefeuille. Par convention, pour l'établissement des catégories ISR tel que décrit ci-dessus, ils sont considérés comme appartenant au secteur « Banks ».

Processus pour les placements actions

Les catégories ISR sont déterminées au sein de l'indice Eurostoxx, au niveau de chaque super-secteur ICB (niveau 2).

L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion de l'univers d'investissement des sociétés présentant la catégorie ISR « Sous Surveillance ».

Pour rappel : la classification ICB est une classification sectorielle internationale permettant de faciliter la comparaison des entreprises selon 4 niveaux de classification. La classification ICB distingue 10 industries (ICB1), puis à l'intérieur de ces industries, 19 super-secteurs (ICB2), 41 secteurs (ICB3) et 114 sous-secteurs (ICB4). Chaque valeur est classée uniquement dans l'un de ces 114 sous-secteurs, selon sa source principale de revenu.

Processus pour les placements taux et les OPC

Les catégories ISR sont déterminées au niveau de l'Univers de l'ensemble des émetteurs analysés (soit environ 2700 actuellement).

L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion de l'univers d'investissement des émetteurs privés et des Etats présentant la catégorie ISR « Sous Surveillance ».

Enfin, au niveau de la sélection des OPC, le processus s'effectue en 3 étapes principales : Identification de produits comparables en eux, analyse quantitative et qualitative du comportement des produits les plus performants par famille et validation d'une sélection par une analyse approfondie des portefeuilles et processus de gestion. La stratégie d'investissement du Fonds pourra être intégralement déployée à travers des OPC, qui pourront représenter 100% de l'actif net.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étranger et/ou de gré à gré. Sur ces marchés, le Fonds peut recourir en couverture ou en exposition aux produits suivants : futures - options - swaps de taux d'intérêt - Caps, Floors – CDS mono-émetteurs et/ou Indices de CDS et/ou Options sur Indices de CDS.

Profil des risques

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'investisseur est exposé directement ou indirectement aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs :

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque actions

Le Fonds est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative baissera en cas de hausse des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse.

Risque de crédit

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés ou publics (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser ; la valeur liquidative du Fonds baissera en conséquence.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles

Le Fonds peut être exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable.

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de modèle

Le processus de gestion du Fonds repose en partie sur l'utilisation d'un modèle propriétaires servant à déterminer le niveau de risque d'un actif vis-à-vis des autres actifs en portefeuille. Il existe un risque que ce modèle ne soit pas efficient. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

Et accessoirement :

Risque de change

Ce risque correspond au risque de variation des devises étrangères affectant les OPC détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE EN COURS

A compter du 02 avril 2019, les modifications suivantes ont été apportées au FCP OFI RS PRUDENT :

- Modification de la pondération de l'indicateur de référence désormais égale : 20% de l'indice EuroStoxx (Dividendes Nets Réinvestis) + 53% de l'indice Bofa Merrill Lynch Euro Government Index + 27% de l'indice Markit Iboxx Euro Liquid Corporate au lieu de 10% de l'indice EuroStoxx (Dividendes Nets Réinvestis) + 60% de l'indice Bofa Merrill Lynch Euro Government Index + 30% de l'indice Markit Iboxx Euro Liquid Corporate précédemment.

- Même si la rédaction de l'objectif de gestion demeure inchangée : « Le Fonds a pour but de surperformer, sur un horizon de placement recommandé supérieur ou égal à deux ans, son indicateur de référence, avec pour objectif de maintenir la volatilité du portefeuille inférieure à 5% par an », la modification de l'indicateur de référence entraîne de fait une modification de l'objectif de gestion.

- Modification de la contrainte d'exposition Actions qui passe de 0 à 30% de l'actif net au lieu de 0 à 20% de l'actif net

- Le SRRI passe à 4 au lieu de 3 précédemment.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT

Néant.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur la période du 31/12/2018 au 28/06/2019, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	153 700 420,86
Avoirs bancaires	3 810,96
Autres actifs détenus par l'OPC	5 684 012,70
Total des actifs détenus par l'OPC	159 388 244,52
Comptes financiers	-270 738,73
Instruments financiers et Dettes	-1 530 289,86
Total des passifs	-1 801 028,59
Valeur nette d'inventaire	157 587 215,93

Evolution de l'actif net

	28/06/2019	31/12/2018	29/03/2018	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015
ACTIF NET						
en EUR	157 587 215,93	145 577 479,12	120 476 908,72	50 129 990,79	28 741 791,56	7 285 154,78
Nombre de titres						
Catégorie de parts XL	202 254,2272	195 215,3360	186 181,5583	176 840,6410	180 992,6652	48 149,4267
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT	972 972,3099	943 119,0812	718 349,4326	197 906,2185	6 234,0303	-
Catégorie de parts N	165 366,8300	148 664,3900	118 613,8600	10 617,2700	-	-
Catégorie de parts RC EUR	11 424,7507	5 130,8572	3 388,2500	-	-	-
Catégorie de parts RF	28 511,0000	25 531,0000	10 551,0000	-	-	-
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie de parts XL EUR	165,33	159,44	164,46	160,83	155,32	151,30
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT EUR	106,37	102,74	106,22	104,19	100,94 ⁽¹⁾	-
Catégorie de parts N EUR	100,88	98,30	102,56	100,56 ⁽²⁾	-	-
Catégorie de parts RC EUR EUR	100,17	97,08	100,90 ⁽³⁾	-	-	-
Catégorie de parts RF EUR	98,82	95,53	98,92 ⁽⁴⁾	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)						
Catégorie de parts N						
en EUR	-	0,92	0,95	-	-	-
Date de distribution	-	17/05/2019	25/07/2018	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie de parts XL EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
Catégorie de parts XL EUR	-	1,81	1,94	1,44	9,38	-0,08
Catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT EUR	-	0,93	0,94	0,62	3,01	-
Catégorie de parts N EUR	-	-0,63	-	0,12	-	-
Catégorie de parts RC EUR EUR	-	-0,17	0,39	-	-	-
Catégorie de parts RF EUR	-	0,19	0,08	-	-	-

(1) La catégorie de parts OFI PROFIL PRUDENT a été créée le 23/12/2015 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(2) La catégorie de parts N a été créée le 10/03/2017 (date de dépôt des fonds) sur la valeur liquidative d'origine datée du 09/03/2017 d'une valeur nominale de EUR 100,00.

(3) La catégorie de parts RC EUR a été créée le 03/05/2017 avec une valeur nominale de EUR 100.

(4) La catégorie de parts RF a été créée le 24/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 100.

Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	97,53	96,43
Actions	21,30	21,06
ACCOR SA	0,21	0,21
ADIDAS NOM	0,20	0,20
AIR LIQUIDE	0,19	0,19
AKZO NOBEL NV	0,46	0,45
ALLIANZ SE-NOM	0,56	0,55
AMADEUS IT GROUP SA	0,12	0,12
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	0,19	0,19
ARKEMA	0,16	0,16
ASML HOLDING N.V.	0,50	0,50
ATOS SE	0,23	0,23
AXA	0,67	0,66
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	0,33	0,33
BANCO SANTANDER SA	0,16	0,16
BAYERISCHE MOTORENWERKE	0,14	0,14
BEIERSDORF	0,19	0,19
BNP PARIBAS	0,17	0,17
CAIXABANK	0,10	0,10
CAP GEMINI SE	0,29	0,28
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	0,31	0,31
CRH PLC	0,40	0,39
DAIMLER	0,16	0,16
DANONE	0,39	0,39
DEUTSCHE POST AG-NOM	0,31	0,30
ENEL SPA	0,57	0,57
ESSILOR LUXOTTICA SA	0,67	0,66
GALP ENERGIA SGPS SA-B	0,16	0,16
GERRESHEIMER AG	0,45	0,44
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	0,29	0,29
HEINEKEN NV	0,27	0,26
HENKEL KGAA VZ PFD	0,29	0,29
IBERDROLA SA	0,61	0,60
IMERYS SA	0,22	0,22
INDITEX	0,54	0,53
ING GROUP NV	0,19	0,19
INTESA SANPAOLO SPA	0,48	0,47
IPSEN	0,15	0,15
JC DECAUX	0,15	0,15
KBC GROUPE	0,42	0,42
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	0,18	0,17
KONINKLIJKE DSM NV	0,57	0,57

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
KONINKLIJKE KPN NV	0,36	0,36
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	0,35	0,35
L'OREAL SA	0,51	0,50
LEGRAND	0,29	0,29
LINDE PLC	0,23	0,23
MERCK KGAA	0,15	0,15
MICHELIN (CGDE)-SA	0,54	0,54
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	0,37	0,37
NATIXIS	0,13	0,13
NOKIA OYJ	0,18	0,18
ORANGE	0,30	0,30
PEUGEOT SA	0,24	0,23
PUMA AG	0,17	0,17
REPSOL	0,58	0,57
REPSOL SA RIGHTS 04/07/2019	0,02	0,02
REXEL	0,23	0,23
RTL GROUP	0,18	0,17
SANOFI	0,11	0,11
SAP SE	0,31	0,31
SCHNEIDER ELECTRIC SA	0,63	0,63
SEB	0,16	0,16
SIEMENS AG-NOM	0,22	0,22
SMURFIT KAPPA	0,27	0,27
TECHNIPFMC PLC	0,28	0,28
TELEFONICA SA	0,22	0,21
TELEPERFORMANCE SE	0,68	0,68
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	0,40	0,39
UNICREDIT SPA	0,22	0,21
UNILEVER CVA	0,19	0,19
WORLDLINE	0,08	0,08
Obligations	76,24	75,38
A2A SPA 1.25% 16/03/2024	0,59	0,58
ABERTIS INFRASTRUCTURAS 1.375% 20/05/2026	0,33	0,32
ABN AMRO BANK NV 0.5% 15/04/2026	0,20	0,20
ACCOR SA 2.375% 17/09/2023	0,49	0,48
ADECCO INT FINANCIAL SVS 1% 02/12/2024	0,60	0,59
AMADEUS IT GROUP SA 0.875% 18/09/2023	0,20	0,20
ANHEUSER BUSCH INBEV NV 2% 17/03/2028	0,35	0,35
ANZ NEW ZEALAND INTL 0.4% 01/03/2022	0,26	0,25
ARCHER DANIELS MIDLAND C 1.0% 12/09/2025	0,14	0,14
ARGENTUM GIVAUDAN 1.125% 17/09/2025	0,27	0,27
ASSICURAZIONI GENERALI VAR 08/06/2048	0,21	0,21
ATLANTIA SPA 1.625% 03/02/2025	0,32	0,31

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
ATOS SE 0.75% 07/05/2022	0,19	0,19
AUTRICHE 1.65% 21/10/2024	0,38	0,38
AVIVA PLC 1.875% 13/11/2027	0,18	0,18
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 1.125% 28/02/2024	0,33	0,32
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 3.5% 10/02/2027	0,30	0,29
BANK OF AMERICA CORP 1.625% 14/09/2022	0,61	0,60
BANQUE FED CRED MUTUEL 1.75% 15/03/2029	0,27	0,27
BELGIUM KINGDOM 1.00% 22/06/2026	1,40	1,39
BNP PARIBAS 1.125% 10/10/2023	0,40	0,39
BNP PARIBAS 1.125% 11/06/2026	0,33	0,32
BNP PARIBAS 1.5% 17/11/2025	0,11	0,11
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.950% 30/04/2026	2,48	2,45
BORGWARNER INC 1.8% 07/11/2022	0,61	0,60
BPCE 4.625% 18/07/2023	0,61	0,61
BPCE SA 0.375% 05/10/2023	0,19	0,19
BPIFRANCE FINANCEMENT SA 0.00% 25/11/2022	1,35	1,33
BPOST SA 1.25% 11/07/2026	0,47	0,47
BRISA CONCESSAO RODOV SA 3.875% 01/04/2021	0,21	0,20
BTP 6.50% 01/11/2027	0,61	0,61
BTPS 2.15% 12/2021	0,96	0,95
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.9% 01/08/2022	3,60	3,56
BUREAU VERITAS 3.125% 21/01/2021	0,34	0,33
BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	0,39	0,39
CAIXABANK SA 1.125% 12/01/2023	0,39	0,39
CAP GEMINI 2.5% 01/07/2023	0,41	0,41
CHRISTIAN DIOR SE 0.75% 24/06/2021	0,39	0,38
CIE GENERALE DES ESTABLI 0.875% 03/09/2025	0,33	0,33
CITYCON TREASURY BV 2.375% 16/09/2022	0,54	0,53
COCA COLA HBC FINANCE BV 1% 14/05/2027	0,12	0,12
COCA-COLA EUROPEAN PARTN 1.125% 26/05/2024	0,47	0,46
COCA-COLA HBC FINANCE BV 1.8750% 11/11/2024	0,21	0,21
COMMERZBANK AG 1.25% 23/10/2023	0,26	0,26
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA 1.125% 18/01/2028	0,16	0,15
CREDIT AGRICOLE SA 2.625% 17/03/2027	0,43	0,42
DAIMLER INTL FINANCE BV 1.375% 26/06/2026	0,55	0,54
DEUTSCHE ANNINGTON FINANCE B.V. VAR PERPETUAL	0,42	0,41
EASYJET PLC 1.75% 09/02/2023	0,60	0,59
EATON CAPITAL 0.75% 20/09/2024	0,52	0,52
EDP FINANCE BV 1.875% 13/10/2025	0,17	0,17
EDP FINANCE BV 2% 22/04/2025	0,35	0,34
ENEL FINANCE INTL INV 1.125% 16/09/2026	0,33	0,33
ENEL FINANCE INTL NV 1.966% 27/01/2025	0,16	0,15
ENI SPA 0.75% 17/05/2022	0,52	0,52

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
ESB FINANCE DA 1.125% 11/06/2030	0,17	0,17
EURONEXT NV 1.125% 12/06/2029	0,45	0,44
EVONIK INDUSTRIES AG VAR 07/07/2077	0,37	0,37
EXOR NV 1.75% 18/01/2028	0,20	0,20
EXOR SPA 2.125% 02/12/2022	0,54	0,54
FERROVIAL EMISIONES SA 1.375% 31/03/2025	0,47	0,46
FINMEC FINANCE SA 4.5% 19/01/2021	0,21	0,20
FINNISH GOVERNMENT 0.5% 15/04/2026	0,48	0,47
FRANCE 0.75% 25/12/2028	0,76	0,75
FRANCE 1% 25/05/2027	2,72	2,69
FRANCE GOVT OF 0.25% 25/11/2026	0,99	0,98
FRANCE OAT 2.5 05/25/2030	1,02	1,01
FRANCE OAT i 0.25% 25/07/2024	2,56	2,53
FRANCE i 0.1% 01/03/2028	0,81	0,80
GERMANY i 0.1% i 15/04/2026	2,76	2,73
GRP BRUXELLES LAMBERT SA 1.375% 23/05/2024	0,46	0,45
HERA SPA 0.875% 05/07/2027	0,14	0,14
HONEYWELL INTERNATIONAL 1.30% 22/02/2023	0,52	0,51
ILIAD SA 1.5% 14/10/2024	0,50	0,49
ING GROEP 0.75% 09/03/2022	0,26	0,26
ING GROEP NV 2 125% 10/01/2026	0,35	0,35
ING GROEP NV VAR 26/09/2029	0,13	0,13
INGENICO GROUP SA 1.625% 13/09/2024	0,26	0,25
INTESA SANPAOLO SPA 1.125% 04/03/2022	0,45	0,45
INTESA SANPAOLO SPA 4.125% 14/04/2020	0,23	0,23
IRISH TSY 1% 15/05/2026	0,76	0,75
ITALIAN REPUBLIC 1.6% 01/06/2026	2,51	2,48
ITALY 1.5% 01/06/2025	1,02	1,01
ITALY BTP 5.00% 01/08/2034	0,27	0,27
ITALY BTP 6.00% 01/05/2031	0,55	0,54
ITALY BTP i 3.10% 15/09/2026	1,98	1,96
KBC GROUP NV 27/06/2023	0,20	0,19
KINGDOM OF SPAIN 2.15% 31/10/2025	2,82	2,79
KLEPIERRE 1% 17/04/2023	0,20	0,20
LA BANQUE POSTALE 1.375% 24/04/2029	0,20	0,20
LA BANQUE POSTALE VAR 19/11/2027	0,41	0,41
LAGARDERE SCA 1.625% 21/06/2024	0,51	0,51
LAND BERLIN 0.625% 05/02/2029	0,66	0,66
LLOYDS BANK GROUP PLC VAR 15/01/2024	0,38	0,38
LVMH MOET HENNESSY VUITT 0% 26/05/2020	0,11	0,11
MANPOWERGROUP 1.75% 22/06/2026	0,41	0,40
MANPOWERGROUP 1.875% 11/09/2022	0,27	0,27
MEDIOBANCA SPA 0.625% 27/09/2022	0,44	0,44

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
MERLIN PROPertes SOCIMI 1.875% 02/11/2026	0,34	0,33
MONDI FINANCE PLC 1.625% 27/04/2026	0,47	0,46
MORGAN STANLEY 2.375% 31/03/2021	0,51	0,50
NATIONWIDE BLDG SOCIETY VAR 08/03/2026	0,46	0,45
NESTE OYJ 1.5% 07/06/2024	0,46	0,46
NETHERLANDS 0.75% 15/07/2028	0,33	0,32
NORDEA BANK 0.875% 26/06/2023	0,33	0,32
NORDEA BANK AB VAR PERP	0,19	0,18
NORDRHEIN-WEST 2% 15/10/2025	0,76	0,75
NORTEGAS ENERGIA DISTRI 0.918% 28/09/2022	0,03	0,03
ORANGE SA 1.125% 15/07/2024	0,27	0,26
PRICELINE GROUP INC/THE 2.15% 25/11/2022	0,21	0,20
PROLOGIS 3% 02/06/2026	0,60	0,59
RABOBANK NEDERLAND 5.5% PERPETUAL	0,26	0,26
RABOBANK NEDERLAND TF/TV 26/05/2026	0,33	0,33
RB SCOTLD 5.5% 23/03/2020	0,31	0,30
REPUBLIC OF AUSTRIA 1.75% 20/10/2023	0,11	0,11
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.4% 23/05/2034	0,43	0,42
REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/08/2027	0,95	0,94
ROYAL BK SCOTLND GRP PLC 2.50% 22/03/2023	0,34	0,34
SAFRAN SA FRN 28/06/2021	0,13	0,13
SANTAN CONSUMER FINANCE 1% 27/02/2024	0,13	0,13
SANTAN CONSUMER FINANCE 1.5% 12/11/2020	0,20	0,19
SCA HYGIENE AB 1.125% 27/03/2024	0,63	0,62
SEB SA 1.5% 31/05/2024	0,53	0,52
SECURITAS AB 1.25% 06/03/2025	0,46	0,45
SECURITAS AB 2.625% 22/02/2021	0,20	0,20
SMITHS GROUP PLC 1.25% 28/04/2023	0,33	0,33
SNAM SPA 1.25% 28/08/2025	0,34	0,34
SOCIETE GENERALE 1.25% 15/02/2024	0,20	0,20
SOCIETE GENERALE 4% 07/06/2023	0,57	0,57
SODEXO SA 1.125% 22/05/2025	0,46	0,46
SPAIN 1.95% 30/07/2030	0,63	0,62
SPAIN 3.8% 30/04/2024	0,83	0,82
SSE PLC PERPETUAL VAR	0,33	0,32
SUEZ VAR PERP	0,40	0,40
TELENOR ASA 0.75% 31/05/2026	0,23	0,23
TERNA SPA 23/07/2018	0,25	0,25
TOTAL SA VAR 31/12/2049PERP	0,07	0,07
UNIBAIL RODAMCO SE VAR PERP	0,33	0,32
UNICREDIT SPA 3.25% 14/01/2021	0,34	0,33
VF CORP 0.625% 20/09/2023	0,39	0,39
VODAFONE GROUP PLC 0.9% 24/11/2026	0,16	0,16

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
VONOVIA FINANCE BV 1.625% 15/12/2020	0,20	0,19
VONOVIA FINANCE BV FRN 22/12/2022	0,25	0,25
WENDEL SA 1.00% 20/04/2023	0,46	0,45
WPP FINANCE 2013 3% 20/11/2023	0,43	0,43
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	2,06	2,03
OPC à capital variable	2,06	2,03
OFI RS LIQUIDITES	2,06	2,03
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	14 575 541,05	14 627 106,77
Actions	6 050 356,10	5 156 349,08
Obligations	8 525 184,95	9 470 757,69
Titres de créances	-	-

**Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres,
au cours de la période de référence (suite)**

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	6 543 347,12	3 299 241,77
OPC à capital variable	6 543 347,12	3 299 241,77

Promoteurs : OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris
Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris
Dépositaire et Conservateur : SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris
Gestion administrative et comptable : SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris